

ANNONCES MARCHES PUBLICS

(Arrêté n° 2855 CM du 26/12/2018 modifié)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 15-20 G2P

Annonce n° 73721

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Grands projets de Polynésie, G2P, 21, avenue du Chef-Vairaaotoa, BP 9030, Motu Uta, 98715 Papeete, Tahiti, tél. : 40 50 81 00, fax : 40 50 81 02, courriel : contact@grandsprojets.pf. La Polynésie française, représentée par le ministre de la culture, de la communication et de l'environnement est le maître d'ouvrage de l'opération. La maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération est assurée par Grands projets de Polynésie (G2P).

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le directeur général de G2P, M. Rémi Grouzelle.

2. Objet et caractéristiques principales

1° Objet : Construction de la salle d'exposition permanente et rénovation du Musée de Tahiti et des îles, Te Fare Manaha.

2° Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux.

3° Type de marché : Simple exécution de travaux.

4° Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande : Commune de Punaauia, île de Tahiti.

5° Durée du marché : stipulée dans les documents du marché.

6° Variantes autorisées : Non.

3. *Forme du marché* : Marché simple.

4. *Prestations divisées en lots* :

Le présent marché est composé d'un lot :

- 02 Charpente bois - couverture végétale - habillage bois.

Les modalités de soumission aux lots ainsi que les modalités de leur attribution sont définies dans le règlement de la consultation.

5. *Type de procédure* : Appel d'offres ouvert.

6. *Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats*

1° Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs : Définie dans le règlement de la consultation.

2° Documents et renseignements relatifs aux capacités des candidats : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

7. *Critères d'attribution* : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

8. Conditions de délai

1° Date limite de remise des candidatures ou des offres : Le 31 août 2020 à 12 heures.

2° Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres : 180 jours.

9. Renseignements complémentaires

1° Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : schill@grandsprojets.pf.

2° Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : G2P informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé. Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du DCE via la plateforme des marchés publics polynésiens sur le site internet de Lexpol. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, en cas de non-indication de ladite adresse électronique ou en cas de suppression de l'adresse. Il est recommandé à tout candidat de consulter régulièrement la plateforme afin de s'assurer qu'il bénéficie bien des dernières modifications éventuelles. Le dossier de consultation n'est pas disponible en support papier.

10. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

1° Contenu du pli à remettre : Défini dans le règlement de la consultation.

2° Adresse et modalités de remise des plis : Dans le règlement de la consultation.

11. *Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvana'a-O'opa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

12. *Date d'envoi du présent avis à la publication* : Le 21 juillet 2020.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

CONSULTATION POUR LA CONNAISSANCE DE LA COMPOSITION ET LA CONSISTANCE DE L'INDIVISION SUCCESSORALE IMMOBILIERE EN POLYNESIE FRANÇAISE

Annonce n° 41918

1. Informations relatives à l'acheteur public

1° Catégorie : Polynésie française.

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction des affaires foncières, immeuble Te Fenua, rue Dumont-d'Urville, Orovini, BP 114, 98713 Papeete, tél. : 40 47 18 02, fax : 40 47 19 17, courriel : bureau.marches@foncier.gov.pf.

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Ministre de l'économie verte et du domaine, en charge des mines et de la recherche.

2. *Objet et caractéristiques principales*

1° **Objet** : Connaître la composition et la consistance de l'indivision immobilière successorale pour adapter et créer les outils de sortie ou de gestion de l'indivision en Polynésie française. Ce marché est composé de deux phases qui sont les suivantes :

Phase 1 : Etablir des typologies des indivisions successorales immobilières en Polynésie française ;

Phase 2 : Cartographier les différentes typologies établies.

2° **Catégorie de prestations** à laquelle se rattache le marché : Services.

3° **Type de marché** : Ce marché consiste à connaître la composition et la consistance de l'indivision immobilière successorale pour adapter et créer les outils de sortie ou de gestion de l'indivision en Polynésie française.

4° **Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande** : Tahiti.

5° **Durée du marché** : Stipulée dans les documents du marché.

6° **Variantes autorisées** : Non.

3. *Forme du marché* : Marché simple.

4. *Prestations divisées en lots* : Non.

5. *Type de procédure* : Procédure adaptée.

6. *Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats*

1° **Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs** : Définie dans le règlement de la consultation.

2° **Documents et renseignements relatifs aux capacités des candidats** : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

7. *Critères d'attribution* : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

8. *Conditions de délai*

1° **Date limite de remise des candidatures ou des offres** : Le 25 août 2020 à 11 heures.

2° **Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres** : 90 jours.

9. *Renseignements complémentaires*

1° **Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques)** : Immeuble Te Fenua, rue Dumont-d'Urville, Orovini, BP 114, 98713 Papeete, tél. : 40 47 18 02, fax : 40 47 19 17, courriel : bureau.marches@foncier.gov.pf.

2° **Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé** : Immeuble Te Fenua, rue Dumont-d'Urville, Orovini, BP 114, 98713 Papeete, tél. : 40 47 18 02, fax : 40 47 19 17, courriel : bureau.marches@foncier.gov.pf.

10. *Conditions de remise des offres et/ou des candidatures*

1° **Contenu du pli à remettre** : Défini dans le règlement de la consultation.

2° **Adresse et modalités de remise des plis** : Remises sous pli cacheté dans une seule enveloppe à l'adresse suivante :

Direction des affaires foncières

Immeuble Te Fenua, rue Dumont-d'Urville, 4e étage

BP 114, 98713 Papeete, Tahiti

11. *Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvana'a-a-O'opa, BP 4522, 98713 Papeete, tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr, site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

12. *Date d'envoi du présent avis à la publication* : Le 21 juillet 2020.

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

AO 20-08 - ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

Annonce n° 10629

I. Informations relatives à l'acheteur public

1° **Catégorie** : Commune.

2° **Nom et coordonnées de l'acheteur** : Commune de Punaauia représentée par M. Simplicio Lissant, hôtel de ville de Punaauia, BP 13001 98717 Punaauia, tél. : (689) 40 86 56 64, (689) 40 86 56 98, courriel : commandepublique@mairiedepunaauia.pf.

3° **Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché** : Le maire de la commune M. Simplicio Lissant.

II. Objet et caractéristiques principales

1° **Objet** : Dispositif d'accompagnement à la scolarité pour les écoles primaires, le centre des jeunes adolescents et le collège de Punaauia.

2° **Catégorie de prestations** à laquelle se rattache le marché : Services.

3° **Type de marché** : Prestation de service.

4° **Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande** : Punaauia, Tahiti, Polynésie française.

5° **Durée du marché** : Stipulée dans les documents du marché.

Le marché est reconductible 3 fois pour une période d'un an.

6° **Variantes autorisées** : Non.

III. Forme du marché : Marché simple.

IV. Prestations divisées en lots : Non.

V. Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

VI. Conditions de participation, pièces à fournir par les candidats

1° **Situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs** : Définie dans le règlement de la consultation.

2° **Documents et renseignements relatifs aux capacités des candidats** : Défini(s) dans le règlement de la consultation.

7. *Critères d'attribution* : Les critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre sont définis dans le règlement de la consultation ou la lettre d'invitation au dialogue.

VIII. Conditions de délai

1° **Date limite de remise des candidatures ou des offres** : Le 25 août 2020 à 11 heures.

2° **Délai de validité des offres à compter de la date limite de réception des offres** : 120 jours.